



- CONDITIONS D'ACCES

4.1. Diplômes requis :

L'inscription au doctorat en « Langues, Culture, Territoires et Développement » est conditionnée par l'obtention d'un diplôme de Master ou tout autre diplôme reconnu équivalent dans les disciplines suivantes :

Master en études françaises, anglaises, géographie, communication, histoire, économie spatiale, tourisme, études culturelles et la sociologie, en conformité avec les axes de recherche de la formation doctorale ou diplôme équivalent.

4.2. Pré-requis de compétences scientifiques d'accès à la formation doctorale

- ✓ Au minimum une mention Assez Bien au Baccalauréat.
- ✓ Au minimum une mention Assez Bien durant les trois années de la Licence.
- ✓ Au minimum une mention Assez Bien au Diplôme du Master.
- * Adéquation et homogénéité du cursus académique avec la formation doctorale.
- * Entretien écrit et/ou oral.

4.3. Critères et procédures de sélection :

Etude du dossier : L'étude de dossier de candidature se fait devant tous les professeurs encadrants dans chaque structure de recherche elle consiste en :

- Prendre la base de données globale des candidats ayant postulés (base de données téléchargée de la plateforme de l'université UIZ)

Opter pour le premier critère de sélection à savoir :

- Adéquation et homogénéisation du cursus académique avec la formation doctorale ;
- Les mentions citées dans les pré-requis scientifiques ;

Epreuve écrite : et/ou oral

Oral : Entretien devant la commission scientifique de la structure autour du projet de recherche.

Autres (spécifier) : L'aptitude du candidat au travail personnel et à la recherche scientifique. Au cours de cet entretien, sont appréciés, le projet doctoral, la motivation scientifique du candidat, la façon dont il appréhende son sujet de thèse.